



Lieu d'Enfouissement Technique (LET)

Projet d'agrandissement du LET de Mont-Laurier par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Séance du BAPE Intégration - paysage

Mont-Laurier, 11 février 2025

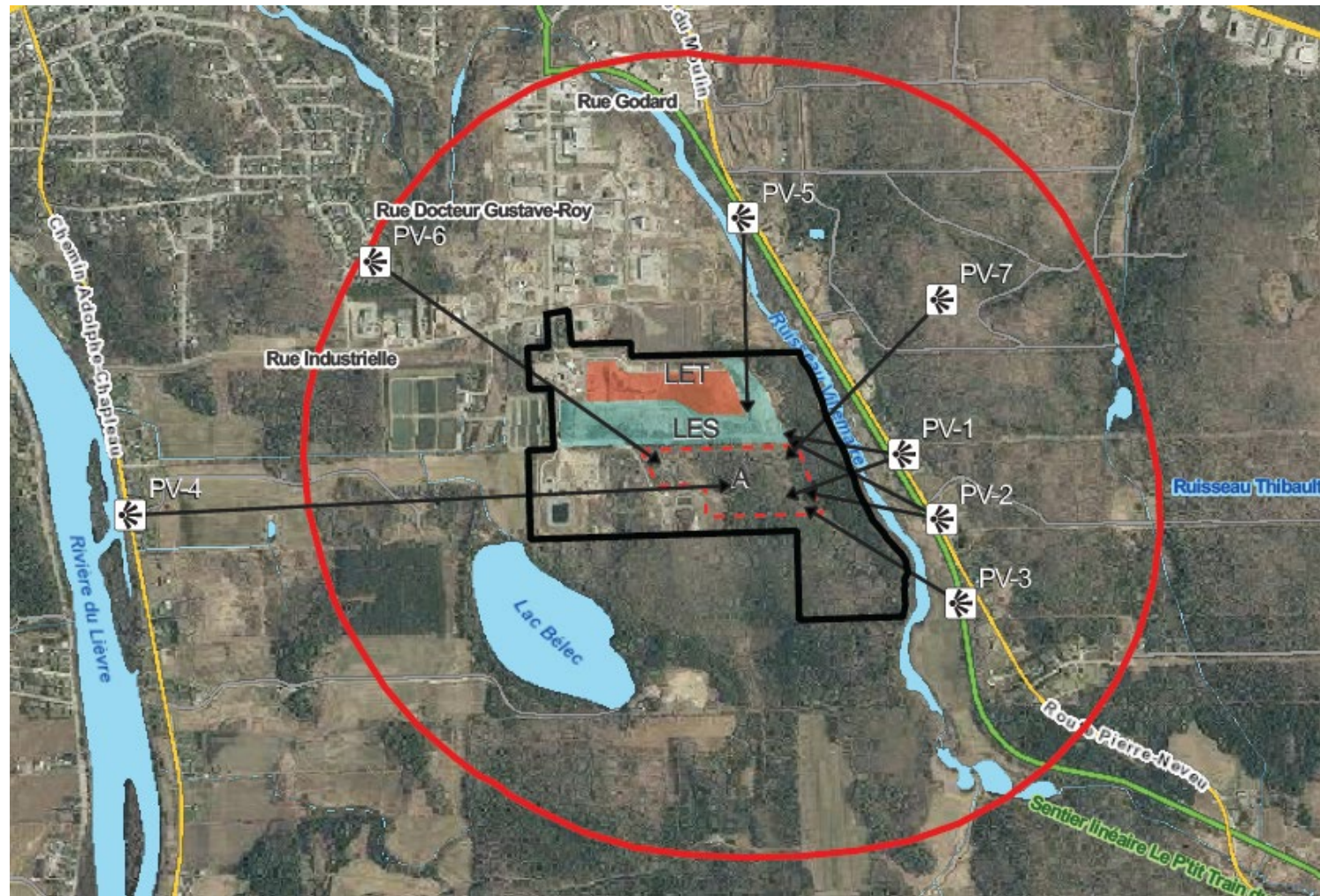


Régie intermunicipale
des déchets de la Lièvre

Projet proposé – Intégration au paysage

- Les LET doivent s'intégrer au paysage environnant et les opérations d'enfouissement ne doivent être visibles ni d'un lieu public ni du rez-de-chaussée d'une habitation dans un rayon de 1 km.
- Étude d'intégration paysage réalisée dans le cadre de l'étude d'impact
- Identification de percées visuelles et mesures de mitigation

Projet proposé – Intégration au paysage



Projet proposé – Intégration au paysage



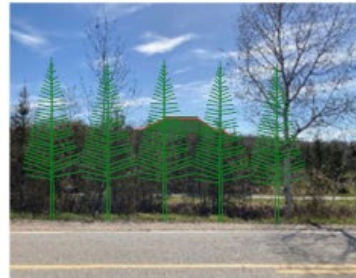
Projet proposé – Intégration au paysage



#282 ROUTE PIERRE NEVEU



VUE DU # 282 ROUTE PIERRE NEVEU VERS LA ZONE A D'AGRANDISSEMENT (AVANT TRAVAUX)



VUE DU # 282 ROUTE PIERRE NEVEU VERS LA ZONE A D'AGRANDISSEMENT (APRES TRAVAUX)



PLAN CLÉ

LÉGENDE

- LIMITE DE PROPRIÉTÉ
- - - LIMITE DE LOT
- LIMITE ZONE D'AGRANDISSEMENT



VUE EN PLAN